

Courtemelon
Case postale 65
CH-2852 Courtétellet +41 32 420 74 28
f +41 32 420 74 41
secr.vet@jura.ch

LA MYOPATHIE ATYPIQUE DES EQUIDES

Qu'est-ce que la myopathie atypique (MA) ?

- La myopathie atypique (MA), ou myoglobinurie atypique des chevaux au pré, est une maladie généralement fatale, caractérisée par une dégénérescence sévère de différents muscles, dont ceux intervenant dans la respiration, la posture, ou encore le muscle cardiaque.
- La MA frappe les équidés de tous genres (chevaux de trait, de selle, poneys et ânes), indépendamment de leur sexe, séjournant ***en pâture la majeure partie de la journée.***
- La MA n'a pas les caractéristiques d'une maladie contagieuse. Cependant, son apparition étant liée à des conditions particulières dans l'environnement, plusieurs chevaux séjournant sur une même prairie peuvent être touchés en même temps.
- Il a été montré que la MA était associée à la présence d'une toxine mortelle dans les muscles des chevaux atteints, produite par une bactérie du type *Clostridium*. Cette bactérie semble donc jouer un rôle important dans l'apparition de la maladie.
- En Europe, la MA est reconnue depuis 1984 et sévit particulièrement en France, en Belgique, en Angleterre et en Suisse.

Quels sont les signes cliniques de la MA ?

- Cheval raide et faible, qui peine à se déplacer ou refuse de le faire,
- Cheval trouvé couché au pré, qui présente des difficultés ou une incapacité à se lever,
- Urine anormalement foncée,
- Tremblements musculaires,
- Transpiration localisée ou généralisée,
- Cheval qui respire avec difficulté,
- Température anormalement basse (< 37°C),
- Malgré son état catastrophique, le cheval cherche souvent à manger !
- Cheval trouvé mort au pâturage

Que faire en cas de suspicion de MA ?

- Lorsque les signes décrits ci-dessus sont observés, tous ou en partie, **appelez de toute urgence votre vétérinaire traitant.**
- Si le cheval urine, essayez d'en récolter un peu dans un récipient propre (une urine de couleur claire laisse penser que le cheval ne souffre pas de MA).
- En attendant l'arrivée du vétérinaire, couvrez le cheval si le temps est froid.
- S'il est tout proche de l'écurie ou d'un abri, essayez de le rentrer. Mais limitez les déplacements à un minimum, car tout mouvement aggrave la destruction musculaire. Il faut savoir que, si ce n'est pas déjà le cas, votre cheval va rapidement vouloir se coucher et sera incapable de se relever.
- Préparez-vous à devoir le transporter en vue d'une hospitalisation éventuelle.
- **Rentrez les autres chevaux à l'écurie lorsque c'est possible.** Dans la négative, **changez-les de pâture.**
- Les chevaux ayant pâturé là où un cas de MA vient de se déclarer doivent être surveillés de façon intensive pendant au minimum 48 heures.
- Si un premier cheval en pâture meurt, il est recommandé de l'autopsier en vue d'assurer le diagnostic. Vous saurez ainsi si votre prairie est à risque et donc si d'autres sujets peuvent être atteints. Parlez-en avec votre vétérinaire.

Comment soigner la MA ?

Il n'existe pas de thérapie spécifique à ce jour.

Les possibilités de soins se limitent à une diminution de la douleur et de la destruction musculaire.

Les chances de guérison dépendent énormément du stade auquel la maladie a été découverte, d'où l'urgence d'une intervention. A ce jour, 60 - 80% des chevaux souffrant de MA décèdent malheureusement dans les 48 heures.

Lorsque les connaissances scientifiques sur l'agent responsable de la maladie auront pu être approfondies, le développement d'un sérum et d'un vaccin pourra être envisagé. Mais il s'agit de perspectives futures et d'ici là, la **prévention** est le meilleur outil de lutte contre la MA.

Quels sont les facteurs de risque ?

L'analyse rétrospective de tous les cas confirmés en Suisse et en Europe a permis de mettre en évidence des facteurs augmentant le risque d'apparition de la maladie.

Les épisodes cliniques se déclarent essentiellement **en automne et au printemps**, dans une moindre mesure en hiver.

Certaines **conditions climatiques** semblent jouer un rôle important, telles que :

- les automnes doux mais pluvieux,
- les conditions tempétueuses ou
- les fortes pluies après une période de chaud intense.

Les **chevaux à risque** sont :

- essentiellement ceux de moins de 3 ans (surtout les poulains de 18 mois),
- mais aussi les chevaux âgés,
- les chevaux maigres ou d'embonpoint normal (les chevaux obèses sont moins sensibles),
- les chevaux dont l'état général est diminué, non vermifugés, non vaccinés.

Les **pâtures à risque** sont celles :

- où des chevaux sont morts précédemment,
- dont l'herbe est rase,
- qui sont fortement pentues, humides, au bord d'un cours d'eau ou qui présentent des tas de feuilles mortes,
- qui se trouvent dans le fond d'une vallée ou d'une dépression.

Les **modes de détention** à risque sont :

- l'absence d'une alimentation complémentaire à l'herbe,
- le foin déposé directement sur un sol humide,
- l'éparpillement des crottins (herse),
- la détention permanente au pâturage.

Quelles sont les mesures préventives ?

La meilleure mesure préventive consiste à **supprimer temporairement l'accès au pâturage en période de risque**, en tous les cas lorsque les conditions climatiques sont défavorables (humidité importante, vent, coup de froid, premières gelées)

Pour ce qui est des chevaux :

- ✓ Rentrer en priorité les chevaux à risque à l'écurie lors d'un épisode de MA
- ✓ Vermifuger régulièrement et vacciner (grippe/tétanos)

Pour ce qui est des prairies :

- ✓ Offrir aux chevaux des prairies suffisamment fournies en herbe en automne
- ✓ Empêcher l'accès aux zones humides lors des périodes à risque
- ✓ Supprimer toute plante potentiellement toxique
- ✓ Durant les saisons à risque, proscrire les pâtures dans lesquelles des cas de MA se sont déclarés
- ✓ Ne pas éparpiller les crottins (herse)
- ✓ Retirer les amas de feuilles en automne

Pour ce qui est de la détention :

- ✓ Compléter l'alimentation à l'herbe des chevaux en automne et au printemps, notamment avec de l'aliment concentré,
- ✓ Ne pas déposer de foin à même le sol en automne et dans un environnement humide,
- ✓ Mettre une pierre à lécher à disposition des chevaux,
- ✓ Abreuver les chevaux avec de l'eau de distribution.



Références: Dr habil. V. Gerber, Leiter der Pferdeklunik et Dr. L. Hunger, Vetsuisse Fakultät, Bern
Dr D. Votion, Faculté de Médecine Vétérinaire, Liège www.myopathieatypique.be
www.haras-nationaux.fr